

Cantons actuelles : brèves

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1427

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BRÈVES

Genève

La force des femmes, vivons-la!

Tel est le slogan de la nouvelle brochure de Viol-Secours, l'association genevoise qui se bat contre les violences sexuelles et sexuelles faites aux femmes et aux adolescentes, et ce depuis 1985.

Très jolie dans sa forme en demi-cercle avec un des fameux autoportraits de Frida Kahlo en couverture.

Beaucoup de matière en peu de pages: l'histoire de l'association, ce qu'elle propose: une permanence téléphonique, des groupes de paroles pour femmes qui ont vécu une agression, un accompagnement

lors d'un procès pour viol, une écoute et un soutien en cas de harcèlement sexuel et des cours d'autodéfense.

Quelques chiffres qui montrent une fois de plus qu'il ne s'agit décidément pas d'un épiphénomène: dans le canton de Genève, 31,9% des filles sont victimes d'abus sexuels de tous ordres. Même canton, mais sur le lieu de travail, 59% des femmes salariées ont été confrontées à des comportements relevant du harcèlement sexuel. Et puis quelques explications du pourquoi et du comment de certains comportements féminins et masculins.

Sans compter un petite pochette kangourou contenant quelques feuillets demi-cercle non reliés avec des adresses utiles et les indications de ce qu'il faut faire en cas d'agression subie: ne pas rester seule, agir, ne pas se laver ni se changer, faire un constat médical dans les 24 heures et exiger un certificat médical très détaillé. Des détails utiles en cas de dépôt de plainte ultérieur.

Viol-Secours
3 Place des Charmilles
1203 Genève
022/345 20 20

Viol-Secours

3 Place des Charmilles
1203 Genève
022/345 20 20

Vaud

La Constituante ne sera pas paritaire

A moins d'un sursaut miraculeux, d'une prise de conscience jamais vue et d'une volonté nouvelle du corps électoral vaudois, l'assemblée qui sortira des urnes le 7 février prochain ne sera pas composée d'hommes et de femmes à parts égales. Dommage! Car un texte de constitution, valable pour les décennies à venir, devrait être discuté, composé, construit par des représentant-e-s de l'ensemble de la société, c'est-à-dire par autant de femmes que d'hommes!

Les proportions de candidates sur les listes varient de 0 à 75%, mais la moyenne générale n'est que de 31,2% (à peine 2% de plus qu'aux dernières élections au Grand Conseil). Comme les femmes ont moins de chances d'être élues que les hommes, il est peu probable que la Constituante comprenne plus d'une femme sur quatre élus.

Ce serait pourtant une occasion unique d'appliquer le slogan lancé par le Bureau vaudois de l'égalité lors des élections cantonales de l'an dernier: «Pour que ça change, votez FEMMES». (à suivre)

(sch)

Ces maladies qui nous tuent

Les maladies coronariennes sont la cause de décès n°1 chez les femmes - une femme sur deux en Suisse meurt d'une maladie cardio-vasculaire. La Fondation Suisse de cardiologie a lancé une vaste campagne d'information à la fin de l'an dernier.

Une étude financée par cette Fondation montre que les femmes, très mal informées, ne se sentent guère concernées par les maladies coronariennes. A leur décharge, recherches et campagnes réalisées à ce sujet s'adressaient jusqu'à présent aux seuls hommes. Les femmes banalisent leurs symptômes ou les attribuent à d'autres causes. Dès lors, elles se présentent trop tard chez leur médecin, ce qui rend le pronostic défavorable.

Après la ménopause, un déficit oestrogénique amène une dysfonction de la couche intérieure

des artères. Les femmes sont donc aussi exposées aux maladies cardio-vasculaires que les hommes. A cela s'ajoutent les facteurs de risques tels que le mauvais cholestérol et le diabète, tous deux en forte augmentation après la ménopause et qui devraient faire l'objet de dépistage précoces car ils évoluent silencieusement. Facteurs de risque également, l'hypertension, le tabac, la surcharge pondérale, la sédentarité, le stress et l'hérédité. (nmk)

Lettre de lectrices

Le Collectif du 14 Juin nous a adressé une lettre concernant un article paru en page 21 au mois de novembre 1999, dont voici un extrait:

«Mme Calmy-Rey déplore «le manque d'intérêt des femmes pour le pouvoir». Elle évoque notamment le «silence assourdissant des femmes» dans le processus de «consultation» de la table ronde genevoise. Nous tenons à lui rappeler qu'aucune

organisation de femmes n'a été invitée, «parce qu'elles n'étaient pas directement concernées» selon la réponse obtenue auprès du Département de l'action sociale. /.../

Plus loin, nous lisons «la cheffe du Département des finances a posé la question de la raison d'être des associations féminines, susceptibles de marginaliser les femmes»... Et nous croyons rêver, ou plutôt cauchemarder. Qui marginalise qui? Qui soutient qui? Investir les lieux de pouvoir, d'accord, mais pour y faire quoi? Et ces organisations n'ont-elles comme raison d'être que de servir de courroie de transmission entre les femmes au pouvoir et les femmes de la base? A nos yeux, elles doivent plutôt être l'œil critique et la conscience en éveil rappelant si nécessaire les femmes au pouvoir à leur engagement de départ. Mais pour cela, encore faut-il qu'une fois élues, ces femmes ne coupent pas les liens avec leurs racines...

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales met au concours

2 postes de professeurs assistants
à plein temps

a) en informatique de gestion

Orientation systèmes d'information intégrés (ERP, SCM) et programmation distribuée (middleware, client/server, web).

b) en macroéconomie

Théorie et analyse de la croissance, macroéconomie, macroeconomic Policy Seminar, micro-macroéconomie.

1 poste de professeur-assistant ou invité

à temps partiel en contrôle de gestion pour une durée de 2 ans, avec possibilité de renouvellement.

Entrées en fonction: 1^{er} septembre 1999.

Cahier des charges au secrétariat du Décanat
tél. 21 692 33 40 fax, 21 692 33 45
e-mail: anne-marie.abergouss@hec.unil.ch ou
<http://www.hec.unil.ch/annonce>.

Exigences: doctorat en sciences économiques (en informatique, pour le poste a) ou titre jugé équivalent, publications relatives aux matières enseignées et expérience professionnelle pertinente. Les candidatures (avec C.V., publications) doivent parvenir avant **le 1^{er} mars 1999** au Doyen de l'Ecole des HEC, BFSH 1, CH - 1015 Lausanne

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE
UNIL

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.